



Les missions des Espaces INFO→ÉNERGIE

► Conseiller

- Conseiller sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables : travaux d'isolation, de chauffage, de rénovation ...
- Présenter les équipements et matériaux accessibles sur le marché.
- Informer sur les aides publiques existantes.
- Réaliser des calculs afin de faciliter un choix énergétique : bilan thermique simplifié DIALOGIE®.
- Orienter, si nécessaire, vers l'ensemble des organismes, bureaux d'études ou entreprises susceptibles d'intervenir dans le domaine technique concerné par la demande...

► Sensibiliser

- Les conseillers organisent des conférences et des visites d'habitat performant. Ils participent à de nombreuses foires et manifestations.
- Sensibilisation et information sur les éco-gestes, actions simples du quotidien qui permettent de réduire la facture énergétique par un changement de comportement.

Centre de ressources

"Maîtrise de l'énergie & énergies renouvelables"

Un centre d'information et de documentation est accessible dans chaque EIE. Vous y trouverez ouvrages, magazines, guides méthodologiques, matériel pédagogique, pour nourrir votre réflexion et mener à bien votre projet.



Les compétences
spécifiques des EIE

Vous êtes ...

► Syndic de copropriété / acteur social

Les Espaces INFO→ÉNERGIE sensibilisent les copropriétaires aux bonnes pratiques énergétiques, aident à adopter une démarche méthodologique afin de mener à bien le projet de rénovation énergétique, et aiguisent vers les aides et subventions mobilisables.

Sur le thème de la précarité énergétique, les conseillers apportent leurs conseils dans le choix des travaux ou des éco-gestes. Ils participent également à des actions de sensibilisation (ex. : Familles à énergie positive) ou à des commissions de travail (ex. : OPAH, PIG, Habiter Mieux ...).

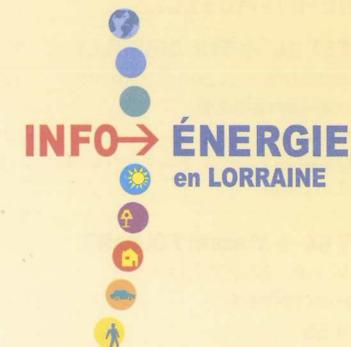
► Collectivité & association

De par leur implantation territoriale, les conseillers EIE sont des experts énergie de proximité pour les collectivités locales, ils les accompagnent dans l'élaboration ou la mise en œuvre de démarches transversales (Plan Climat, Agenda 21 ...).

Les EIE mettent à disposition des collectivités de nombreux matériels pédagogiques dont des expositions thématiques et pédagogiques (guide complet disponible sur demande). Ils organisent des conférences et visites d'habitat performant.

► Professionnel du bâtiment

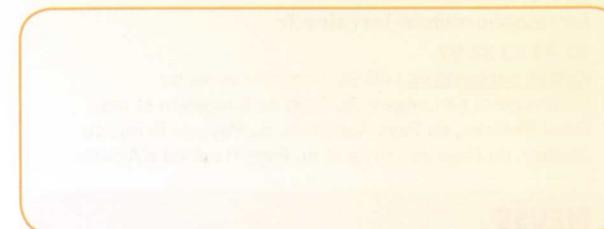
Les EIE informent sur les réglementations en matière d'énergie dans le bâti et renseignent sur les subventions et aides disponibles, afin de les relayer à votre propre clientèle et faire connaître vos réalisations exemplaires.



Les conseillers du réseau lorrain des Espaces INFO→ÉNERGIE vous conseillent GRATUITEMENT :

- * par téléphone au n° AZUR ou ligne directe,
- * par mail,
- * sur rendez-vous dans les locaux des Espaces INFO→ÉNERGIE ou dans nos permanences pour des conseils approfondis.

Votre conseiller INFO→ÉNERGIE



Pour toute demande d'informations
Du lundi au vendredi de 9h à 18h

► N°Azur 0 810 140 240

PRIX APPEL LOCAL

www.eie-lorraine.fr

